



# Lumière sur mairies brunes

*la chronique de VISA*

N° 9 - Juin 2017

**Cette neuvième chronique de VISA couvre le premier semestre 2017 et correspond au 3ème « anniversaire » des mairies brunes :** Trois années de pratiques plus ou moins radicales qui illustrent bien tous les reculs sociaux que provoque l'extrême droite lorsqu'elle exerce le pouvoir. Il est toutefois intéressant de noter que lors des élections présidentielles, le vote en faveur de l'extrême droite n'a pas été majoritaire dans la moitié des villes qu'elle occupe. Mais dans les villes et villages des alentours, c'est tout l'inverse, et avec 10,7 millions de voix au second tour pour le Fn, le fameux « plafond de verre » a volé en éclat.

L'annonce de Nicolas Dupont-Aignan Premier ministre en cas de victoire de Marine Le Pen a confirmé le réel ancrage du Fn à l'extrême droite de l'échiquier politique ainsi que la volonté d'une partie de ses cadres d'ouvrir le parti à la frange souverainiste et conservatrice de la droite. Le travail des militant-es antifascistes et des organisations syndicales doit donc plus que jamais s'intensifier et les signataires de l'appel de VISA se retrouveront de nouveau le 27 juin pour faire vivre l'unité syndicale contre l'extrême droite.



Alors que le Fn a réalisé un score historiquement haut le 7 mai dernier, de fortes tensions internes sont apparues. Mais cela n'empêche pas « l'appareil » d'être en ordre de marche pour les prochaines élections. Pour autant, il nous faut veiller à ce que le combat contre l'extrême droite ne passe pas au second plan des luttes syndicales au prétexte qu'elle a été battue aux présidentielles. Il nous faut continuer de lutter syndicalement avec la même force contre les politiques libérales, notre adversaire qui fait aussi monter les scores du FN, et contre le fascisme, notre ennemi historique.

VISA continue aussi de révéler le passé sulfureux de plusieurs candidats frontistes :

- **Christophe Boudot, candidat dans la 9e circonscription du Rhône**, a réclamé l'arrêt des subventions à la Maison d'Izieu, jugeant l'association « trop politisée, un peu too much ». La Maison d'Izieu est un mémorial consacré aux enfants juifs déportés puis exterminés.

- **Bertrand Iragne, qui concourt dans la 1ère circonscription du Morbihan**, a réclamé au préfet le retrait d'une exposition sur la Shoah et le rôle des Justes durant la guerre de 1939-1945. Selon lui, cette exposition placée non loin d'un bureau de vote durant la présidentielle aurait « porté atteinte au libre-arbitre des électeurs ».

- Pendant la campagne des départementales en 2015, où **Pierre-Charles Cherrier – 4e circonscription en Seine-et-Marne** – était tête de liste FN, des individus ont recouvert un mur de la ville de Brie-Comte-Robert d'effroyables inscriptions : « A mort les étrangers et l'Europe », « A mort les Gitans, on va vous brûler »... Le tout agrémenté des mots « FN », « Le Pen », et d'une croix gammée. Suite à la publication d'un article à ce sujet dans La République de Seine-et-Marne, Pierre-Charles Cherrier a tenu à contacter le canard local pour protester : « La croix gammée n'est pas antisémite, il s'agit d'une interprétation ».

- **Madi Boinali Anli, le candidat frontiste dans la deuxième circonscription de Mayotte**, tient des propos bien plus extrêmes, en visant les habitants des Comores qui viennent s'installer sur « son » île. « Si je pouvais les asperger d'un produit pour les exterminer, je ne m'en serais pas privé ! » Le candidat du FN rêve tout haut d'un génocide.

- **Gérard Dézempte est candidat FN dans l'Isère (6e circonscription)**. Maire historique de Charvieu-Chavagneux, cet ami de Philippe de Villiers s'est fait remarquer en 2015 en faisant adopter en conseil municipal une résolution favorable à l'accueil d'une famille de migrants... « à condition qu'elle soit de culture et de religion chrétienne ». L'explication ? « Les chrétiens n'attaquent pas les trains armés de kalachnikovs, n'abattent pas des journalistes réunis au sein de leur rédaction et ne procèdent pas à la décapitation de leur patron », justifiait l'édile, qui semble penser que tous les musulmans s'adonnent à de telles pratiques. Dans une interview à Envoyé Spécial, il précisait que « les bons musulmans, s'il y en a, ne doivent pas se sentir concernés ». On notera le « s'il y en a »...

- **Olivier Monteil concourt pour le FN dans la 2e circonscription des Hautes-Pyrénées**. En octobre 2016, la section frontiste locale proteste contre l'installation de 250 migrants à Lourdes. Leur chef Olivier Monteil va plus loin : il fait circuler une note divulguant les adresses des appartements dans lesquels sont logés les migrants... Interrogé par Le Lab, le militant d'extrême droite assume : « On le fait pour informer les gens de Lourdes puisqu'ils paient leurs impôts. [Les migrants] occupent des logements sociaux qui devraient être réservés à des Français. » On appréciera le sens des responsabilités d'un homme qui souhaite devenir député de la nation.

- Poursuivant dans le registre des sentiments pas très catholiques à l'égard de nos compatriotes musulmans, **la candidate du FN dans la 6e circonscription de la Loire, Sophie Robert**, s'est indignée: le Roméo et Juliette représenté dans un lycée de Seine-

Saint-Denis est devenu Mamadou et Juliette ! Bientôt, ce sera « Mamadou et Mohamed » s'insurge la frontiste, qui pense que le couple de Shakespeare sera prochainement musulman, et homosexuel : une vraie tragédie pour elle...

**En pleine campagne pour les législatives, ces 9ème Chroniques « Lumières sur mairies brunes » sont présentées ville par ville, sauf pour le Var et le Vaucluse, départements plus contaminés.**

**A ce sujet, pensez à commander le « vinaigre des 4 couleurs pour prévenir la peste brune » à nos camarades de Brignoles : [affront-national.com](http://affront-national.com)**

**Bonne lecture !**

## **Fréjus : Béton, pognon, intimidations**

Les mois se suivent et se ressemblent à Fréjus sous la mandature du sénateur-maire FN : politique anti sociale, bétonnage « de luxe », atteinte aux libertés d'expression et copinage en sont les constantes.

David Rachline n'empêche pas les bureaux de La Poste de fermer ; les services publics, à destination de l'ensemble de la population, ne sont visiblement pas sa priorité : la mairie FN a validé la fermeture de trois bureaux, malgré les pétitions des riverains. Combien de personnes âgées sont aujourd'hui obligées d'aller beaucoup plus loin pour retirer leurs petites économies et faire leurs démarches ? Par ailleurs, il supprime le local mis à disposition d'une association de quartier : l'Association pour la Qualité de la Vie à la Tour de Mare (AQVTDM), qui existe depuis de très longues années dans un quartier de 8000 habitant-e-s. Le discours « social » du FN n'est que de la poudre aux yeux !

Par contre, les tentatives de bétonnage vont bon train, mais avec des succès mitigés. Devant la fronde des boulistes et des riverains, le maire a dû abandonner un projet immobilier de luxe. Il avait envisagé de faire construire un parking souterrain, sous le bouldrome de la République (près de Fréjus -Plage), avec comme perspective d'y voir aussi construire "quelques logements de luxe en front de mer" et "un hôtel afin de dynamiser l'attractivité touristique". Mais la mairie persévère et a engagé un processus de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Base Nature pour une "évolution qualitative" d'un site de 3.5 hectares, situé en bord de mer. En clair bétonner un peu plus le littoral, mais sans le dire. Ficelle tellement grosse que le commissaire-enquêteur a donné un avis défavorable au projet. Dernier projet en date : déclasser plus de huit hectares de terres agricoles de la vallée du Reyran pour y installer une déchetterie et des services techniques de la ville. Mais là encore la mobilisation des agriculteurs, soutenus par plusieurs associations et par la confédération paysanne, s'organise. Une pétition a déjà récolté plus de 900 signatures à la mi-mai contre ce projet.

Mais le FN n'est pas à une contradiction près : le gouvernement ayant prévu la construction d'une nouvelle prison à Fréjus, David Rachline a dit son opposition cette décision. Prise de position qui va pourtant à l'encontre de ce que prône son parti d'extrême-droite, qui souhaite créer des places de prisons en nombre très important. C'est ce que rappelait d'ailleurs Marion Maréchal Le Pen le 3 mars 2017, au cours d'un meeting à Bandol. David Rachline n'est pas devenu humaniste, c'est juste qu'il trouve qu'une prison ferait de l'ombre au tourisme de sa ville... bref, plus de prisons, mais pas chez eux !

Sur le front du copinage, à noter la nomination du nouveau directeur de l'école de

musique qui a fait polémique. Normal, il s'agit d'un ancien candidat FN aux élections départementales (David Artel, canton de Flayosc). Le copinage dénoncé pour les autres partis est quelque chose de normal au FN.

Mais c'est sur le terrain de la restriction des libertés publiques que la mairie fait flèche de tout bois : elle utilise le bulletin municipal "Fréjus Magazine" à des fins de propagande. Le magazine publie les discours politiques de David Rachline, passe son temps à y dénoncer les articles de Var Matin qui critique sa gestion de la ville et son attitude face aux journalistes, mais aussi ses opposants politiques et associations de la ville qui ne lui conviennent pas.

David Rachline, comme pour se justifier de museler la presse, a annoncé lors d'un conseil municipal, que « la communication de la ville s'effectuera uniquement au travers du journal municipal avec des journalistes rémunérés par la ville et «sur les réseaux sociaux avec des militants chargés de diffuser la propagande municipale officielle ». L'opposition est empêchée de jouer son rôle en conseil municipal. Le maire remplit la salle du conseil avec des militants de son parti pour faire huer les élu-es de l'opposition dès qu'ils/elles s'expriment. Pour être sûr de son coup, ils les fait entrer dans la salle avant l'ouverture au public afin de prendre un maximum de places. En conseil municipal, à une élue d'opposition qui demande si le dispositif de sécurité pour le concert de Johnny Halliday était suffisant, David Rachline répond « Mêlez-vous de vos fesses ! ». Lors d'un conseil précédent, une conseillère frontiste lui avait lancé « Mais ferme-la ta gueule ! ». Grossièretés et provocations sont le quotidien de cette politique d'intimidation.

Un mot enfin sur le feuilleton de la mosquée qui continue (voir les 8 chroniques précédentes !) : Le jugement en appel du 21 mars 2017, tout en jugeant illégal le permis de construire, n'a pas réclamé la démolition de l'édifice et donc autorise la poursuite de son ouverture au culte. Insupportable pour le maire de Fréjus qui du coup se pourvoit en cassation, au nom de « l'incohérence manifeste » de la justice. Le FN, lui, reste cohérent et constant dans sa haine antimusulmane.

## **Le Luc : Têtes basses et mains sales**

Quelque part entre gestion opaque, copinage et amateurisme le troisième maire FN du Luc en Provence (après la démission des deux premiers) navigue à vue : La municipalité frontiste avait commandé un audit financier, mais a refusé de débattre de celui-ci avec les autres élu-e-s du conseil municipal. Elle laissait toutefois la possibilité de le consulter, à la condition expresse de ne pas communiquer sur ce sujet, invoquant la propriété intellectuelle liée au cabinet ayant rédigé cet audit ! La lutte acharnée de l'association « Ensemble pour Le Luc » (membre de la Codex 83), en saisissant la CADA et le préfet du Var, a permis la publication de cet audit. D'autre part, la mairie FN avait dénoncé le contrat de la SAGEP chargée de réhabiliter le centre-ville un an après son arrivée aux affaires. De l'aveu même du maire, cette dénonciation du contrat coûte en provision près de 900000 € par an à la ville ! Afin de donner un vernis social à sa politique, la mairie a décidé de proposer les services d'une « Mutuelle communale ». Elle suit en cela les municipalités FN de Fréjus, Le Pontet, Hénin-Beaumont et Camaret-sur-Aigues. Quelle coïncidence ! : cette soi-disant « mutuelle » est dirigée par un courtier en assurances... d'abord proche de Mégret en 1998 puis à l'initiative d'un réseau de soutien à Marine Le Pen dès 2008 : « Energie bleu Marine » ( voir le dossier du Monde des 21 et 22 mai 2017). Le recyclage des copains et de leurs petites affaires est donc bien une constante du parti frontiste.

Au chapitre de la politique antisociale, la mairie a décidé de faire payer les Nouvelles Activités Pédagogiques (NAP) 1€ de l'heure. Pour un parti qui dit être du côté des classes populaires, ce sont elles qui feront les frais de cette nouvelle mesure. Par contre on ne lésine pas sur les dépenses de sécurité : 4 agents ont été recrutés en plus des 6 déjà en fonction. Ils sont peu à peu équipés de bâtons télescopiques et de bombes lacrymogènes, avec le renfort des caméras de vidéosurveillance. C'est cela "la France apaisée" dont parle Madame Le Pen.

Mais c'est sur le terrain de la culture que la mairie du Luc se distingue par sa politique bas du front. Elle décide de ne plus poursuivre les concerts « du 3ème vendredi du mois » à la salle de cinéma. Raison invoquée, le manque de moyens financiers. Et quand le film « Chez Nous » de Lucas Belvaux est annoncé au cinéma municipal, le maire, Pascal Verelle annule la programmation en expliquant que « je ne vais pas payer un film qui est ouvertement contre le front national ». Cet acte de censure a été dénoncé dans une pétition à l'initiative de l'association « Ensemble pour Le Luc ».

### **Cogolin : Affairisme et autoritarisme**

La grande braderie continue ! Afin de présenter un budget équilibré, la mairie multiplie les tours de passe-passe afin de faire oublier ses dépenses et emprunts faramineux des années précédentes que nous avons déjà pointé dans nos chroniques antérieures. Ainsi, après le terrain du Yotel, la demeure Sellier, le terrain de l'ancienne maison de retraite, ce sont les terrains de Notre Dame des Anges que le maire veut vendre à des promoteurs. A ce jeu de bonneteau immobilier, il est gagnant...sur le papier, escomptant des recettes mirobolantes...dans l'avenir ! Mais tout n'est pas si simple : les contestations juridiques d'associations, de riverains, et aussi de certains services de l'Etat se multiplient sur tous ces projets, retardant leur mise en œuvre. Mais, avant l'élection présidentielle, Monsieur Lansade était content de lui ; il se permettait d'annoncer une baisse de 5% des impôts locaux et en même temps se vantait que, sur Cogolin, le prix de l'immobilier avait augmenté de 4%. De quoi satisfaire les rentiers mais certainement pas les Cogolinois les plus modestes qui ne pourront bientôt plus se loger dans leur ville.

Cet affairisme se double d'une tendance accrue à l'autoritarisme et aux tentatives de musèlement de toute opposition. En réunion du conseil municipal le maire a demandé à un policier municipal de retirer le micro d'un élu d'opposition (ex membre de la majorité FN). Fin mars la majorité frontiste a décidé de modifier le règlement intérieur des séances du conseil municipal, imposant que les questions de l'opposition soient envoyées à l'avance au maire. A la même séance elle fait voter le paiement des salles de réunion municipales pour la plupart des associations (jusqu'à 150 euros pour une grande salle). Pour parfaire le tout, le journal « Var Matin » trop critique aux yeux du maire est désormais persona non grata à la Médiathèque. Circulez il n'y a rien à voir !

### **La campagne présidentielle dans le Var**

Les résultats électoraux des présidentielles dans le Var ne montrent pas, à priori, de changements qualitatifs par rapport aux régionales de 2015. Par ailleurs il est difficile de comparer ces deux élections aux enjeux très différents. Notons seulement que quatre nouvelles villes : Sainte Maxime, Bormes les Mimosas, Cavalaire et La Londe des Maures ont mis pour la première fois le FN en tête au deuxième tour et qu'il maintient ses fortes positions dans le moyen Var. A Cogolin, le FN recule de 4%, tout en

maintenant le FN en tête.

Durant la campagne présidentielle, le FN a peu mis en avant sa gestion municipale, malgré la présence de David Rachline comme directeur de campagne. Du coup, à part les affichages massifs et quelques meetings, il y eut peu d'actions spécifiques des militants frontistes varois .

A noter néanmoins qu' à Toulon, après les propos d'Emmanuel Macron sur la colonisation, de nombreux pieds noirs et harkis ont appelé à protester au cours d'un rassemblement avant le meeting de ce dernier. La foule, soutenue par de nombreux membres du FN local, ou d'anciens de l'OAS, a hurlé des slogans violents. Lors de la bousculade un policier prend notamment un coup. Si prompt à dénoncer les manifestations sociales et les débordements contre les forces de l'ordre, ici, le FN n'a pas eu un mot de soutien au policier agressé...

Un militant FN, Jérôme Cochet, qualifia Théo de racaille dans un tweet (Théo est le jeune homme ayant subi les violences de quatre policiers d'Aulnay-sous-Bois, un viol avec matraque). Marine Le Pen, dans L'Émission Politique du 09 février 2017, trouva ce tweet "éminemment condamnable" de la part d'une personne dont elle estime "qu'il ne doit pas être si important que ça". Rafraichissons-lui la mémoire : cet individu est secrétaire du Front National de la 2ème circonscription des Alpes-Maritimes, et chargé de communication de David Rachline, lui-même directeur de campagne de Marine Le Pen.

Durant toute la campagne, l'exposition « le FN au bout du crayon » initiée par des associations et dessinateurs de presse anti FN a parcouru la région PACA avec des passages dans le Var à Ramatuelle et à Cogolin (sur un terrain privé à défaut de disposer d'une salle). La CODEX 83 a sorti un tract départemental « pas une voix pour le front national » et a organisé une réunion publique regroupant une centaine de personnes à Correns le 31 janvier.

## **Les législatives de juin dans le Var**

Dans la 4ème circonscription le candidat du FN sera Philippe Lottiaux, Directeur Général des Services (DGS) de Fréjus et conseiller régional. Rappelons qu'il a été DGS à Levallois-Perret (dont le maire est Patrick Balkany) et qu'il était candidat du FN pour les élections municipales à Avignon (il y siège toujours dans l'opposition). Parachutage en règle... Philippe Lottiaux, est aussi connu sous le nom de Philippe Bacart, qui s'est produit sur des scènes parisiennes de 2010 à 2012. Dans ses spectacles dits « Politiquement comique » ou « Les fabuleuses aventures de Patmol 1er » (!?!) il disait par exemple « On évitera aussi Le Pen. Très gras. Pas beaucoup d'accords à faire. On en a sorti une version light : la marinade. Mais ça s'accorde pas mieux ». Le suppléant de Patmol 1° sera Monsieur Lansade, le maire de Cogolin.

Dans la 8ème circonscription, Pierre JUGY, maire sans étiquette de Tourtour, est candidat soutenu par le Front National. Dans la presse, alors que les rumeurs allaient bon train sur son passage au FN, il annonçait ne pas vouloir être candidat de ce parti. Il ne sera que soutenu par un parti dont il partage la totalité des 144 propositions du programme aux élections présidentielles.

Dans la 6ème circonscription, le FN parachute Jérôme Rivière. C'est un ancien du Parti Républicain, de l'UDF, et de l'UMP. Il passera ensuite un temps par Libertas mouvement eurosceptique créé pour les élections européennes de 2009. Libertas a été

dirigé en France par Philippe De Villiers (Mouvement Pour la France) et Frédéric Nihous (Chasse Pêche Nature et Tradition). Cela a mis en colère Laurent Lopez, un des responsables du FN varois, conseiller municipal de Brignoles. Début mars 2017, dans une lettre ouverte il explique démissionner du FN pour raison de santé, mais aussi parce qu'il n'est pas présenté par son parti aux législatives.. Il vient récemment d'annoncer sa candidature « sans étiquette » et en profite pour attaquer violemment... Marion Maréchal Le Pen dans Var Matin. Il faudra attendre la fin de la séquence électorale pour voir si les tensions et les dissidences individuelles, dans le Var et ailleurs, prennent de l'ampleur et entrent en résonance avec une possible crise politique au sein du parti frontiste.

## **Mantes-la-Ville : Islamophobie hyperactive**

Le maire FN de Mantas-la-Ville, Cyril Nauth, a poursuivi en 2017 sa gestion étriquée et injuste de la ville. Pas de projets significatifs, mais la réduction systématique des aides aux plus démunis et la constante stigmatisation de la communauté musulmane.

Le feuilleton de l'opposition du maire à la construction de la mosquée semble enfin clos aux dépens de Cyril Nauth. En mai 2017, le tribunal de grande instance de Versailles oblige la ville à publier le droit de réponse de l'association des musulmans de Mantas-sud dans le magazine municipal qui peut ainsi récapituler les procès perdus par le maire contre l'AMMS : sept condamnations et 12 000 € de frais à verser à l'association depuis mai 2015.

Mais cette défaite n'empêche pas les chicanes permanentes, maintenant avec l'association El-Fethe : changement des serrures du local mis à disposition, opposition au projet d'une deuxième mosquée dans le quartier des Merisiers...

La stigmatisation des musulmans se fait aussi de façon plus sournoise. En février dernier, le conseil municipal a pris connaissance du nouveau règlement des établissements de la petite enfance. Le préambule indique : « Les enfants et les familles y sont accueillis dans le respect du principe de laïcité et de neutralité. De ce fait, aucune fête religieuse, pratique religieuse ou signe religieux ne peut être admis dans la structure. »

Et le maire commente « Il faut bien distinguer les aspects qui relèvent du cultuel, il est évidemment hors de question d'imposer un culte aux enfants dans les structures municipales, mais en revanche nous sommes en France et donc la culture Française est en partie concernée par des éléments qui relèvent du christianisme, bien entendu".

« Bien entendu », ce sont les musulmans qui sont ainsi visés.

Et ce contexte encourage des actes ouvertement islamophobe de groupes de la droite extrême : collage d'une affiche du parti de la France sur la mosquée « Ni minarets, ni charia. La France aux Français », rappelant le dépôt intentionnel de sandwiches au jambon il y a quelques mois.

En mars, c'est une agression contre l'arbre de la laïcité qui confirme l'activité de ce type d'activistes. Planté en 2009 par l'Association des libres penseurs des Yvelines pour commémorer la loi du 9 décembre 1905 séparant l'Église et l'État, il a été scié nuitamment, comme 3 autres dans le département. Ces actions ont déjà été menées dans d'autres villes, et soutenues par des sites de la fachosphère comme Breiz Atao ou Le Rouge et le Noir : «Face au front uni de la République se lève une armée qui n'est plus silencieuse et qui compte bien peser face à ce système inique qui a déclaré la

guerre à la France et à la foi. »

Pour ce qui est de la gestion communale, aucun projet sauf d'économies budgétaires au dépens des plus fragiles. Aucun soutien aux services de proximité. Lors de l'annonce de la fermeture du Bureau de Poste Jean Jaurès, le maire a seulement déclaré « la fermeture de la poste n'est pas un problème ». Pas un problème pour qui ? Et pour faire quoi de ces locaux qui appartiennent à la ville ?

Mais une expression citoyenne continue à se faire entendre sur la ville par le biais du CRIC (Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes) qui, sur son site et par des actions de proximité, continue à « Favoriser l'expression démocratique et consolider le lien social à Mantes-La-Ville » et dénonce avec fermeté les dérives de la municipalité frontiste.

Il faut également signaler la tenue d'un stage très suivi en janvier 2017 à Mantes la Ville : « L'école, cible des droites extrêmes » organisé par une intersyndicale CGT/FSU/Sud pour analyser et comprendre l'infiltration de la droite et de l'extrême droite dans le milieu éducatif.

C'est dans ce climat qu'il faut regarder les résultats de l'élection présidentielle à Mantes.

Lors du 1er tour, c'est Jean-Luc Mélanchon qui a créé la surprise en arrivant en tête du scrutin avec 28,56 % des suffrages, bien devant Marine Le Pen (22,34%) et Emmanuel Macron (22,05%). Ce sont les bureaux de votes des quartiers populaires, les plus fragilisés par la politique du maire depuis son élection, qui ont fait la différence.

Pourtant, Cyril Nauth a tenté de gommer la chose dans un tract communiqué entre les deux tours : ... « A Mantes-la-Ville, Marine Le Pen réalise un score très satisfaisant qui montre la constance de l'électorat dans ses choix. En effet, nous enregistrons, sur les 13 bureaux de la commune, une nette progression par rapport au premier tour des municipales de 2014 (un gain de plus de 500 voix) »... Et il a fait passer sur le compte facebook de la ville un appel à voter Marine Le Pen, ce qui est parfaitement illégal. D'ailleurs le message a été effacé très vite et a fait place à un message d'excuse...

Ce qui n'a pas empêché au final qu'Emmanuel Macron recueille plus de 68 % des suffrages contre 31,96 % à Marine Le Pen, soit un score qui dépasse de 2 points les résultats nationaux.

Mais ce résultat ne doit pas occulter l'implantation FN dans la ville et dans les Yvelines.

Si on retient les pourcentages, en 2012, tant à la présidentielle qu'aux législatives, le FN recueille presque 20 % des suffrages exprimés. En 2014, il dépasse 30 %, tant pour les Européennes que pour les municipales. Aux régionales, le score est un peu inférieur (28,69%), mais remonte à 31,96 % aux dernières présidentielles...

A Mantes-la-Ville aussi, il convient de rester très vigilant.

## **Marseille 13 et 14 arrondissements**

Pour la deuxième année consécutive, la Fête du Vivre Ensemble a connu un immense. 4000 personnes rassemblées, dans le Parc de Font Obscure, dans le 14ème arrondissement de Marseille. Chants, repas partagés, jeux, débats, amitié à tous les étages. Les oreilles du maire FN Stéphane Ravier ont sifflé une fois de plus, lui qui disait il y a quelques temps déjà « je vous en foutrais du vivre ensemble ! ».



Ce sont plusieurs dizaines d'associations de quartiers, de centres sociaux, mouvements de parents d'élèves, associations culturelles, musicales, syndicats qui ont contribué à la réussite de cette fête populaire. Nous espérons qu'elle s'ancrera durablement dans le paysage du nord de Marseille et qu'elle fera longtemps face aux politiques réactionnaires et racistes du maire de secteur FN.

Nous reproduisons ici un extrait du document distribué durant la fête et réalisé par le Collectif du Vivre Ensemble.

### **Ce que dit et pense le Maire de notre secteur...**

Depuis son arrivée à la Mairie, à chaque proposition de subventions pour les centres sociaux, le maire sépare la liste en deux parties, ceux qui, d'après lui, ne font « que de l'administration » et ont droit à la subvention, et ceux pour lesquels le FN vote contre la subvention, parce qu'ils affichent leurs valeurs du 'vivre ensemble' (UCS13). A la question « est-ce que le seul critère pour avoir droit à la subvention, c'est de plaire au Maire ? Qu'arrivera-t-il si par malheur votre parti arrive au gouvernement, est-ce que ce sera pareil pour tous vos opposants ? » ; S. Ravier se lance dans sa tirade favorite « Pardi... bien sur que ce sera pareil, pourquoi auraient-ils une subvention, alors qu'il y a 6 Millions de chômeurs réels, 5 millions de gens mal logés, et que tout ça c'est la faute de votre politique d'immigration massive qui nous amène le communautarisme et le terrorisme<sup>1</sup>, et vous voulez qu'on s'habitue à vivre avec. Alors que les russes et Trump, eux, ont décidé de l'éradiquer, alors que vous refusez de revenir sur le libre-échange, vous allez encore voter pour le représentant de la banque Rothschild, le porteur de la dérégulation, de l'uberisation, et vous osez nous donner des leçons politico-morales, il est temps de dépolitiser tout ça. » (conseil du 29 mars 2017)

### **A propos de l'Espace Culturel Busserine**

« Il sera fermé pour travaux », M. Ravier répète que la mairie de secteur doit avoir son mot à dire sur la programmation puisque c'est lui qui paye l'orchestre « cela ne doit pas être pour toujours un endroit où se réunissent quelques apparatchiks de la culture, autoproclamés, qui savent trouver la mairie de secteur pour payer ». (conseil du 10 nov 2016)

Et il sera encore plus clair « si l'ECB est encore ouvert, c'est parce que je le veux bien... Depuis des années les conditions de sécurité ne sont pas respectées... le reste c'est un problème entre les agents et la DGS (direction des services) de la Mairie de secteur, je ne m'en occupe pas. L'espace culturel devra devenir un CAQ (comité d'animation de quartier) comme les autres, pas moins, mais pas plus, avec une programmation exclusive vers la petite enfance ;... parce que c'est mon droit régalien ! » (conseil du 2 février 2017)

C'est la proposition d'une étude sur les possibilités de réhabilitation ou de destruction des copropriétés de Bel Horizon(3°) et Maison Blanche(14°) qui déclenche sa tirade favorite « Moi, j'ai grandi à la Maurelette... C'est pas seulement un grand remplacement, c'est un **total** remplacement, familles au comportement arriéré, qui refusent de payer les charges, qui vivent à 15 dans un appartement, font tout et n'importe quoi... Cité du vieux moulin plus d'éclairage public, les douaniers du trafic de drogue interdisent l'entrée... Campagne Lévêque, on n'a pas pu faire les travaux sur les canalisations, ... vous jouer sur la corde sensible avec votre politique délirante d'immigration, vous ne contrôlez rien, sinon le porte monnaie des contribuables, hé bien la vache à lait n'a plus de lait ! Le 7 mai à 20h avec notre présidente vous verrez bien dans la pratique quelle sera notre politique ! » (29 mars 2017)

## **Remettre l'école en ordre ! en mettant l'église au centre ??**

L'école qui résiste et qui enseigne le vivre ensemble, est depuis toujours la cible des attaques du maire : « Je fais la différence entre les enseignants et les militants, ... il faut en finir avec cette école gangrénée par la violence, le communautarisme et le trafic de drogue ; Avec votre idéologie vous avez laissé entrer dans l'école les pires dérives, en politisant l'école ; le cadavre du communisme empeste encore la politique française (sic) !... Nous, nous ne faisons pas de politique... » (Conseil du 30 Mars 2016) « Où sont-ils tous ceux qui nous donnent des leçons de morale, c'est plus facile de prôner la religion du vivre ensemble, il y a un gouffre avec vivre au milieu de la mixité ethnique... nos compatriotes n'en veulent plus, ils se sont poussés pour les accueillir mais maintenant c'est le cahot. Dans les classes 12 dialectes différents, ce qui freine tous les autres... en 6°, 40% des élèves ne savent pas lire le français... tout cela ne fonctionne pas, année après année, on a donné des moyens supplémentaires, mais le système s'est effondré... la famille a disparu, l'école s'est politisée, l'idéologie a pris le dessus... Comment faire classe si l'anarchie règne dans la classe ? Quand j'étais gamin pour les mêmes bêtises, on prenait 10 coups de règles sur les doigts, et quand je rentrais à la maison j'en prenais 10 autres, il y avait un seul maître dans la classe, et les enfants n'étaient pas l'égal du maître ; aujourd'hui quand un gamin fait une bêtise c'est lui qui met une tarte au maître, ou alors il fait venir le grand frère... l'anarchie s'est développée, le niveau s'est effondré , Il est temps de remettre l'église au centre du village2 ! ». (conseil du 29 mars 2017)

**Eh bien nous, on met la fête du vivre ensemble au centre du village !**

### **Villers-Cotterêts**

Depuis son élection en 2014, Franck Briffaut, le maire FN de Villers-Cotterêts, gère sa ville en essayant d'éviter les remous médiatiques.

Peu d'événements significatifs peuvent être signalés lors du premier semestre de 2017 à l'exception de son refus de commémorer l'abolition de l'esclavage lors de la célébration nationale du 10 mai en dénonçant "une auto-culpabilisation permanente".

Et cela dans le droit fil de son refus de commémorer le Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie le 19 mars . Il affiche ainsi, une fois encore, sa filiation idéologique avec le Front National historique, version Jean-Marie Le Pen.

**Le fort ancrage du FN dans la ville et ses environs a été de nouveau démontré lors de l'élection présidentielle.**

Le second tour a donné une très légère avance à Emmanuel Macron, avec 50,18% des suffrages. Mais le score de Marine LE PEN, avec 49,82 % des suffrages reste parmi les plus élevés de ce scrutin.

Ce résultat n'est pas un accident, et prend sa place dans la progression rapide du vote FN à Villers-Cotterêts, comme dans tout le département de l'Aisne.

En 2012, il dépasse 26 % aux Présidentielles et dépasse 31 % au 1er tour des législatives. Le score des Européennes frôle les 40 %, et l'envolée continue avec les élections municipales (41,53%) et régionales (49,37 % au 2ème tour).

Si un certain nombre de voix se portent ailleurs au premier tour des présidentielles, le 2ème tour accorde à Marine Le Pen 49,82 % des suffrages, avec 2 255 voix, soit le plus

grand nombre de voix jamais porté dans la ville sur ce parti.

Franck Briffaut s'en félicite : "Il y a une recomposition de la vie politique française, c'est acté. C'est une satisfaction sur l'ensemble du scrutin. C'est bien nous contre tous les autres."

L'Aisne devient un bastion frontiste, avec le Pas de Calais, et la séquence des législatives de juin 2017 risque de confirmer cette situation préoccupante.

## **Vaucluse : Du Fn pur jus**

### **Bollène : toujours réactionnaire**

Après les suppressions de centres sociaux et de moyens humains dans les écoles (Atsem, concierges...), Mme Bompard souhaitait mettre le stade municipal des Tamaris en vente. Ce stade est la seule installation sportive dans ce quartier excentré de Bollène, qui sert pour les pratiques physiques et sportives de l'école adjacente ainsi que pour les habitant-e-s du quartier.

C'était de nouveau une "attaque" contre les enfants et les jeunes de ce quartier déconsidéré par la mairie.

Rapidement, associations, syndicats, parents d'élèves, enseignants, habitant-e-s se sont mobilisés pour exprimer leur désaccord.

Après trois rassemblements, Mme Bompard est revenue sur sa décision. Coïncidence ?

### **Orange : dévoilée**

Lors du second tour des élections présidentielles, dans un bureau de vote de la ville, il a été demandé à une citoyenne d'enlever son voile pour pouvoir voter.

Habitante du quartier depuis des dizaines d'années, jamais on ne le lui avait demandé auparavant.

Sous prétexte que la personne n'avait pas de foulard sur sa carte d'identité, le représentant de la mairie présent était prêt à lui supprimer ses droits civiques...

Mais il n'est pas étonnant que cela se passe dans une ville dont le maire par ces communications rejette la différence : "Compter sur un député enraciné! Tout pour les gens d'ici...", "Votez pour les vrais défenseurs de la famille!", "pour une droite localiste et identitaire", invitation à une réunion publique + apéro saucisson pinard ! (Malaucène, le 16 mai 2017) et a une politique islamophobe affichée (voir facebook).

### **Le Pontet : Police partout**

Une ville où l'insécurité règne et où les policiers veillent ! Tel est le message que veut faire passer le maire depuis qu'il est poste ! Outre l'embauche de 5 policiers municipaux depuis le début de l'année 2017, ce sont encore et toujours des communiqués alarmants qui alimentent le site internet de la ville : « sécurité au Pontet, la presse unanime », « patrouille de nuit, encore du beau travail », « tentative d'homicide volontaire sur un policier municipal et sur le gérant d'un bar ». Voilà ce qui défile en une du site internet du Pontet en mai 2017. Mois après mois, le site internet de la ville

s'apparente toujours plus à la rubrique « faits divers » d'un mauvais journal local !

Toujours cette même fixation sur la sécurité, dans le n°102 du journal Municipal de mars 2017, avec un édito du maire FN, Joris Hebrard,, qui en dit long : "la sécurité reste et restera une priorité [...] Tout en découle : sans sécurité, les écoles se vident, les commerces se meurent, les entreprises déménagent, les maisons se bradent. Et vient alors le règne des caïds qui pourrissent la vie des braves gens.[...] Au « vivre-ensemble » des idéologues, nous préférons le vivre en paix concret ! Oui, nous ne sacrifions jamais la sécurité à la comptabilité, et nous comptons bien utiliser l'ensemble des subventions et aides mises à notre disposition dans le contexte particulier que vit notre pays, confronté comme jamais au risque terroriste islamiste". Encore une belle réthorique qui vise à maintenir la peur et à mettre dans le "même panier" les caïds, les terroristes...donc les musulmans ! Et une conclusion qui s'impose : restons entre nous et ne construisons surtout pas la diversité ni le "vivre-ensemble".

A noter tout de même que pour le second tour de l'élection présidentielle 2017, Marine Le Pen est arrivée en seconde position ! La gestion FN au Pontet est-elle en train de se fissurer ?

### **Camaret-sur-Aigues : Dans mon HLM...**

Ici aussi la sécurité est visiblement prioritaire puisque que la première page du magazine municipal du printemps 2017 y est en partie dédiée en vantant le dispositif de sécurité de "participation citoyenne", à l'image des "voisins vigilants", qui n'ont pour but que de maintenir une population dans un climat de peur permanent, tout en incitant celle-ci à la délation !

Dans l'édito du maire FN de ce même magazine municipal, nous pouvons aussi découvrir avec quel mépris celui-ci traite les HLM de sa commune. En effet, en évoquant un manque de dialogue entre Mistral Habitat (qui gère une partie des HLM de la commune) et le village de Camaret-sur-Aigues, Mr le maire indique que "les HLM d'entrée de ville, cette verrue qui depuis maintenant trop d'années défigure l'image de notre village". Pour un parti qui se dit proche du peuple, l'emploi d'une telle terminologie révèle son véritable visage quant à ce qu'il pense réellement des populations les plus précaires.

### **Hénin-Beaumont : Au coeur de la bête**

La ville d'Hénin-Beaumont a attiré et continue d'attirer beaucoup d'attention. C'est ici que Marine Le Pen a choisi de se présenter aux élections législatives de juin 2017, dans la 11e circonscription du Pas-de-Calais. C'est ici que la direction du FN avait organisé sa soirée électorale centrale, le soir du premier tour de l'élection présidentielle, le 23 avril dernier. C'est ici, enfin, que ce même 23 avril, des militantes des « Femen » avaient tenté de perturber symboliquement – et sous l'œil des caméras – le vote de Marine Le Pen, inscrite dans cette ville en tant qu'électrice. C'est le maire d'Hénin-Beaumont (depuis 2014), Steeve Briois, enfin qui a été appelé à assurer la présidence d'intérim du FN, le 28 avril 2017, lorsque Marine Le Pen avait décidé de se mettre en congé de la présidence du FN – le temps de préparer le second tour de l'élection présidentielle – et lorsqu'il fallait remplacer en catastrophe Jean-François Jalkh, d'abord choisi pour assumer cette fonction. Jalkh fut forcé à présenter sa démission au bout de deux jours, quand des propos négationnistes sur les chambres à gaz (tenus par lui en

avril 2000 et rendus publics par une revue universitaire en 2005) avaient été rendus publics.

C'est donc peu que cette ville du Pas-de-Calais constitue un lieu emblématique, une « vitrine » pour le Front national. Cela rend d'autant plus graves certaines choses qui se passent dans cette municipalité, où, pourtant, le FN fait relativement attention à ne pas dévoiler ses pires aspects.

Dans son édition datée du 25/26 mai 2017, le journal « Le Monde » relate ainsi (dans le cadre d'un article consacré à la campagne des législatives à Hénin-Beaumont) le quotidien d'élu-e-s de l'opposition au Conseil municipal de la ville. C'est ainsi que l'on traite les élu-e-s de l'opposition à Hénin-Beaumont, selon le conseiller municipal PCF David Noël : « Sur Facebook, on subit un harcèlement quotidien de frontistes qui nous traitent de < gauchiasse > ou < socialopes >, c'est pénible. »

Une autre élue l'opposition municipale, Marine Tondelier ( Europe Ecologie-Les Verts ), a publié un livre sur la vie politique locale, en mars 2017 : « Nouvelles du Front »( Editions Les liens qui libèrent. Code ISBN : 979-10-209-0497-3, 214 pages ). Elle y relate le quotidien dans une ville tenue depuis mars 2014 par une majorité FN : « Intimidation, prises à partie et lynchage public des récalcitrants... Un vrai règne de la peur a vu le jour.

Un qui a très concrètement fait l'expérience de ces comportements est l'ancien agent municipal et secrétaire général du syndicat CGT des territoriaux héninois, René Gobert. Le militant syndical, employé municipal depuis 2005 à la ville d'Hénin-Beaumont, a été révoquée fin février 2017 ( avec prise d'effet au 08 mars dernier ).

Il relate lui-même, dans « La Voix du Nord » du 07 avril 2017 : « À notre première réunion, j'ai dit au maire : < Si vous ne touchez pas aux salaires, et aux agents, tout se passera bien. > Au premier comité technique, je lui ai rappelé sa promesse de passer des employés aux 35 heures, j'ai senti que le message passait mal. » Aussi les rapports iront-ils s'exacerber lorsque son syndicat critique le manque d'espaces prévus pour l'affichage syndical et l'autoritarisme de l'exécutif local.

Or, lorsqu'en février 2016, la CGT locale publie un tract pour critiquer l'installation de caméras de surveillance sur le mairie, ce sera la rupture. « La Voix du Nord » relatera ainsi : « Régulièrement, le syndicaliste fait l'objet d'attaques virulentes sur la page Facebook < La Voie d'Hénin >, anonyme mais proche de la municipalité. Animateur à la maison de quartier Darcy depuis 2011, il est muté aux services techniques comme agent d'entretien à partir du 1er juin 2016, pour selon le courrier du maire, < mettre en adéquation son grade et sa fonction >. »

René Gobert, qui est aussi délégué du personnel (DP), sera reconnu malade – parce que victime de harcèlement moral - par le Comité médical du centre de gestion, et se trouvera en arrêt-maladie pour dix mois. Puis la municipalité lui reproche d'avoir rompu son devoir de réserve pour avoir critiqué le maire, Steeve Briois, et des élus FN de la ville sur Facebook. En novembre 2016, la Commission de discipline du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Bruay-la-Buissière, devant lequel l'intéressé a été convoqué, se prononce à l'unanimité pour un simple blâme. René Gobert fait appel (devant la Commission de discipline de recours, à Lille). Or, la municipalité le virera, sans attendre le résultat de la procédure de recours. Ni même en observant un préavis : la directrice des ressources humaines de la ville coupera simplement sa rémunération, à la fin février 2017, et lui expliquera qu'il était « révoqué sans salaire, sans congés payés et (n'ayant) droit à rien ».

**Dans cette affaire, il faut valoriser le fait que la fédération des services publics de la CGT ait apporté son soutien à René Gobert : « Cette mesure autoritaire est révélatrice de la véritable nature du Front national, parti qui ne tolère pas la contradiction et combat les libertés syndicales. »**

Le 5 juin 2017, le site Internet « France TV info » relate à son tour un certain nombre d'informations sur le climat social à la mairie d'Hénin-Beaumont, et à propos des intimidations subies par un certain nombre d'employé-e-s de la ville. L'article commence par une citation typique : « Je veux bien vous parler, mais il ne faut pas dire mon nom... » Le texte, riche en exemples d'un management par la peur, résume les choses dans un passage : « Les exemples d'interventions de la mairie sur le personnel municipal foisonnent : de l'employée qui reçoit des SMS agressifs à celui dont le bureau est déplacé < entre les toilettes et le placard à balais > en passant par cet animateur reclassé à un poste d'« agent d'entretien », jusqu'aux soupçons de < flicage >. Plusieurs employés contactés ont d'ailleurs refusé d'échanger par téléphone portable, persuadés d'être surveillés. Certains sont tellement méfiants qu'ils croient à un piège. » Absolument édifiant !

### **Hayange : cochons et garde à vue**

A Hayange, les enjeux nationaux ont également primé sur les enjeux locaux, au cours des derniers mois. Là encore, les projecteurs nationaux furent braqués sur la ville, dans le contexte des campagnes électorales à l'échelle nationale, bien qu'à un moindre degré comparé à Hénin-Beaumont.

En mars, avril et mai 2017, l'émission radio « Là-bas si j'y suis » a ainsi programmé plusieurs reportages tournés à Hayange. Le 11 avril, une émission spéciale sous le titre « Doléances et résistances » fut d'ailleurs présentée au théâtre de Serémange-Erzange, proche de la ville d'Hayange. Elle était sous-titrée : « Hayange – Une histoire cochonne ? / Pourquoi le FN à Hayange ? Quelles alternatives ? »

Cette réunion publique était annoncée par des affiches montrant sur la gauche le maire (FN) Fabien Engelmann ; au milieu, un énorme peluche à tête de cochon ; et sur la droite le vice-président du parti d'extrême droite, Florian Philippot. L'image parvient de la « Fête du cochon » organisée à plusieurs reprises – en septembre 2014, septembre 2015 et septembre 2016 – à Hayange, sous les auspices du marie FN décidément obsédé par la consommation de la viande de cochon, bien que lui-même végétarien.

Mais tant que ça peut servir à se démarquer des musulman-e-s... C'est peu dire qu'à la mairie d'Hayange, on a peu apprécié cette affiche. Du coup, elle a été parfois arrachée sur ordre du maire, parfois surpeinte en couleur bleue. ( Et pourquoi pas brune ?)

Le même Fabien Engelmann avait par ailleurs été placé en garde-à-vue, dans la semaine du 13 février 2017, puis mis en examen dans le cadre d'une affaire de marchés publics probablement truqués.

Le maire d'Hayange, qui a préféré garder le silence face aux policiers et à la juge d'instruction, fut soupçonné de ne pas avoir respecté le Code des marchés publics pour le remplacement d'une série de photocopieurs utilisés par la municipalité FN.

La mairie avait changé ses photocopieurs en 2015 et, en même temps, acquis des dizaines d'autres pour les écoles maternelles et élémentaires de ville. Le contrat global portait sur plusieurs dizaines de milliers d'euros.

La Justice soupçonne, concrètement, qu'un intermédiaire du FN ait empoché une partie des sommes officiellement stipulées sur ces contrats.

Affaire à suivre...

## Béziers : Omni-Ménard

**6 octobre** Retour sur la conférence d'Eric Zemmour au Palais des Congrès de Béziers. Quelques phrases (empruntées au journal numérique Envie à Béziers) qui en disent long sur la culture dans cette ville et sur la façon dont ce personnage et auteur de livres, nous livre sa vision du monde. Extraits affligeants : « Aujourd'hui l'idéologie que l'Islam veut nous imposer est double : le Coran d'une part, et la « religion des droits de l'Homme, pour nous faire accepter le Coran, d'autre part ! » Pour lui, le problème vient surtout de la démographie « C'est comme ça, quand une civilisation connaît un certain dynamisme démographique, elle a tendance à attaquer ses voisins, depuis toujours. Et aujourd'hui le dynamisme démographique de l'Islam est énorme... », « Ce qui favorise tout ça, déplore-t-il, c'est la passivité, le pacifisme et la décadence en France ». Selon Eric Zemmour, « notre pays est colonisable aujourd'hui parce que dans notre esprit nous avons accepté, non seulement de ne plus dominer les autres, mais encore d'être dominés par eux, puisque nous culpabilisons d'avoir beaucoup péché en dominant le monde »... « Les mots « réfugiés » ou « sans-papiers » c'est juste pour nous faire avaler la pilule, car nous sommes comme les Indiens d'Amérique face aux invasions des premiers colonisateurs,.. Nous subissons une contre-colonisation, à cause des étrangers qui s'installent chez nous et qui ne vivent pas à la manière des Français.... C'est pour ça qu'il y a des quartiers entiers où on n'est plus en France »... Et il poursuit sa démonstration : « Les frères musulmans, que tout le monde prend à tort pour des gens ouverts, ont décrété que la France était terre d'Islam puisqu'elle a été en partie musulmane au VIII<sup>ème</sup> siècle, et pensent que la conquête se fera sans violence, par la démographie et par la démocratie.... Leur projet est de nous coloniser à l'aide de nos lois démocratiques et de nous dominer avec leurs lois coraniques. Daesh veut la même chose, mais par le moyen de la violence... Et de conclure « Au lieu de nous défendre, nos élus décadents passent leur temps à nous désarmer »...

**29 novembre** Le journal local, le Midi libre avait révélé dès le mois de septembre la vente de l'Acropole c'est-à-dire, le Palais des évêques et l'ancienne prison de Béziers à une société privée « Les Villages d'Or ». Cette information a entraîné, l'ire de Robert Ménard, parlant même de mensonge. Et pourtant, cette information a été confirmée lors du conseil municipal du 29 novembre, provoquant là, la colère d'une grande partie de l'opposition de droite et de gauche. Une association s'est créée et des recours en justice vont être déposés contre cette vente du patrimoine.

**3 décembre** Entretien avec Yvan Vialettes, délégué CGT des employés de la mairie à l'EVAB : « Je pensais qu'avec l'ancien maire, Raymond Couderc, avoir touché le fond de la piscine... mais Robert Ménard m'a démontré que l'on pouvait encore creuser (et profondément...). Cela se caractérise par une gestion erratique, conduite au gré des humeurs du Maire. C'est ainsi qu'en deux ans et demi, on en est au 6<sup>ème</sup> organigramme général et je crois 26 organigrammes de services. Il y a aussi une grande instabilité au niveau des personnels d'encadrement, y compris ceux qu'il a recrutés lui-même. Enfin il y a de la violence dans les rapports humains, avec un management d'un autre temps. Il a une image tronquée des agents qu'il considère comme des tire-au-flanc. Il met en avant la montée inquiétante de l'absentéisme, sans s'imaginer un instant que sa gestion des ressources humaines puisse être en cause »...

« Avec les rassemblements devant la mairie en fin d'année (voir Chroniques N°8), je peux dire que si la peur n'avait pas tétanisé une bonne partie des agents, nous aurions été bien plus nombreux lors de ces deux rassemblements, tant le mécontentement est grand »... « Cela dit, ces deux rassemblements ont permis de montrer au maire qu'il n'était plus question d'accepter toute cette politique d'austérité sans réagir. Alors certes, cela n'a pas été suffisant et on peut dire que nous n'étions pas assez nombreux ! Mais je considère qu'un pas a été franchi et que la chape de plomb se fissure »... « En tant que salarié, je suis très pessimiste, car en bon soldat du capitalisme, Robert Ménard applique sans état d'âme les bonnes recettes du libéralisme. C'est ce que j'appelle l'imposture de l'extrême-droite. Ils se font élire par les franges populaires de la population, se disant défenseurs de leurs intérêts, mais une fois aux affaires, ils n'ont de cesse de s'en prendre à leurs acquis sociaux en mettant en œuvre une politique d'austérité pour les salariés. En tant que citoyen, je suis très inquiet des politiques menées. Déjà, je constate un abandon du service public (disparition de la médecine sportive, quasi suppression du service d'animation sportive, quasi absence d'intervention du service du nettoyage dans les quartiers au profit de l'hyper centre-ville...)...

**Fin décembre** Sébastien Moreno, directeur de l'école des Romarins, une école élémentaire classée en REP et délégué départemental de l'UNSA Education a répondu à une interview dans le journal de son syndicat. Extraits : « Ce qui semble être l'unique préoccupation du maire est le retour de la blouse. Dès son élection en mars 2014, il a mis le sujet à l'ordre du jour dans tous les conseils d'école. Il en a même fait fabriquer – des blouses marquées du blason de la ville. Ses enfants, scolarisés dans le privé, en sont affublés. Et il rêve que tous les petits Biterrois en portent... A chaque conseil d'école, les représentants de la mairie font inscrire le sujet, souligne Sébastien Moreno. Dans notre dernier conseil, il y avait des sujets bien plus urgents à traiter, comme l'informatisation des réservations de repas de cantines. Mais ça, ça n'intéresse pas la mairie ».

**Début janvier**, on apprend que le maire de la ville a décidé de s'en prendre au CADA (Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile) de l'Oasis, dont il est le président via les services sociaux de la ville. Il a exigé son déménagement et même refusé une possible implantation du CADA dans la ville voisine Colombiers, sous prétexte que c'était trop près de Béziers. Mais il a aussi décidé de s'en prendre aussi à la culture, en supprimant la subvention de 200 000€ au Centre Inter-régional de Documentation Occitane .

**15 janvier** La décision d'ouvrir des halles dans le quartier populaire de la Devèze va de pair avec la suppression des trois marchés alimentaires hebdomadaires. Pourtant ces marchés sont des lieux de rencontre de toute la Méditerranée, de l'Afrique, un peu d'Asie et même d'Europe centrale. Cette suppression entraînera la disparition de commerces car certains d'entre eux n'auront pas les moyens de payer un étal dans ce nouveau lieu couvert. En fait, le montant des charges, ajouter à la location de l'emplacement revient à 160 euros pour un 3m sur 3 mais il faudra ouvrir 5 jours par semaine, ce qui obligera les commerçants à abandonner d'autres marchés. Ceux qui tenteront l'expérience de l'installation dans ces halles devront manifestement augmenter leurs tarifs, au vu des charges supplémentaires, mais ils seront aussi confrontés à une forte concurrence car d'autres candidats, extérieurs à ce marché comme par exemple les poissonneries, qui n'ont pas trouver de place dans une activité en plein air, vont s'y installer. Ce qui risque de se perdre en juin prochain, c'est de détruire ce vivre ensemble chaleureux d'un marché méridional.



**Le 18 janvier.** Le Grand Prix du meilleur menteur en politique pour 2016 a été attribué à Robert Ménard. Il succède ainsi à Marine Le Pen, sacrée l'année dernière. Il a été plébiscité par un jury de journalistes (L'Express, Slate, Le Figaro, Le Point, Marianne et Libé notamment) "pour son incroyable constance dans le mensonge lorsqu'il prétend que « 75% de l'immigration actuelle vient du Maghreb et de Turquie », que « le regroupement familial représente 40% de l'immigration, » ou quand il imagine que « le turc et l'arabe remplacent les cours de français » ou qu'il manipule les chiffres pour tenter de démontrer que « les demandeurs d'asile hébergés à Béziers n'allaient "jamais" repartir." Cette distinction évidemment parodique créée en janvier 2015 à l'initiative du politologue Thomas Guénolé a également « récompensé » Manuel Valls, François Fillon, Nicolas Sarkozy, (pour l'ensemble de sa carrière) Christian Estrosi ou encore Jean-Pierre Chevènement....

**Le 20 janvier.** Robert Ménard a fêté, dans un grand hôtel parisien, l'investiture de Donald Trump. Cette soirée à la gloire du 45<sup>e</sup> président des États-Unis a rassemblé près de 150 invités qui ont tous déboursé 210 €. Le premier magistrat n'a pas réglé cette somme puisqu'il s'est éclipsé avant le début du cocktail et du dîner de gala. Selon le quotidien Le Monde, dans cette soirée, on pouvait croiser Bruno Gollnisch, un cousin du président syrien Bachar Al-Assad, des militaires américains, le sénateur (UDI) de Paris, Yves Pozzo di Borgo et bien d'autres inconditionnels du milliardaire devenu président des USA.

**1er février.** Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Astem) de Béziers se mobilisent de nouveaux pour obtenir de meilleures conditions de travail, (notamment un agent par classe) et ils demandent que la pénibilité de leur métier soit reconnue. Après une AG à la Bourse du travail, ils se sont rassemblés devant la mairie. Cette nouvelle mobilisation dans un conflit social (après celle de décembre) est le signe d'un malaise persistant parmi le personnel de cette ville.

**Le 10 février,** Bruno North, le président du Centre national des indépendants et paysans (CNIP), est à Béziers. Pourquoi ? Il semble que le premier magistrat de la ville veut reconduire une alliance pour porter un candidat de l'extrême droite aux prochaines législatives. Bruno North est devenu président de ce petit parti, il y a tout juste un an, alors que son prédécesseur était opposé à tout rapprochement avec le FN. Il a été largement élu président en prônant une ligne politique beaucoup plus à droite. Cela dit, on ne sait toujours pas si la femme de Robert Ménard se présentera aux élections législatives de juin prochain ou si cela sera un candidat soutenu par le FN.

**17 février** Une nouvelle association, "Béziers notre patrimoine". qui regroupe des élus de droite et de gauche de la ville mais aussi des citoyens a organisé sa première conférence de presse pour dénoncer le projet de Robert Ménard de vente de l'Acropole (bâtiments historiques regroupant le Palais des évêques et l'ancienne maison d'arrêt) à une société privée. Pascal Resplandy (élu de droite) explique « On nous présente cette vente pour permettre l'installation d'une résidence de luxe mais en vérité, cela n'apporte rien en matière de développement touristique et pour nous, c'est une catastrophe. » Jean-Michel Du Plaa (élu PS) détaille le recours déposé devant le tribunal administratif de Montpellier : « Deux préalables à la vente ne semblent pas avoir été remplis. D'abord, il y aurait dû avoir communication de l'avis des Domaines. Et puis, lorsqu'il s'agit de vendre un bâtiment qui appartient au domaine public d'une collectivité, il faut qu'il ait eu un déclassement préalable et la procédure demande, par exemple, une enquête publique. Là, il n'y a rien eu de fait. » Pour Aimé Couquet (élu communiste) : « Depuis le début, rien n'a été fait pour tenir les élus et la population au courant ». L'association a d'autre part contacté, l'architecte en charge de Béziers, Gabriel Jonquères d'Oriola, or celui-ci explique « Sur la partie classée, les choses ne sont

absolument pas fixées. Il faut d'abord qu'une étude préalable historique, archéologique soit faite, et en plus des questions se posent par rapport à la stabilité des terrains. Mais bon, là je suis un peu sceptique. Les bâtiments sont là depuis des siècles, il ne faut pas les ébranler évidemment, mais si on travaille correctement dessus, il n'y a pas de raisons qu'ils s'écroulent... » Enfin, de son côté, Christian Pouget, sous-préfet de Béziers, a lui, précisé : « Rien ne peut se faire sans l'autorisation de la Drac. (Direction départemental des affaires culturelles) car le Palais des évêques est classé aux Monuments historiques... Les porteurs de projet doivent donc retravailler leur dossier. »

**19 février** lancement d'une campagne de Ménard pour soutenir les Chrétiens d'Orient dans sa presse et sur les panneaux de la ville (Ménard aime dépenser l'argent public mais en sélectionnant son soutien aux seuls Chrétiens, merci pour les autres). En fait il a déjà jumelé Béziers avec une ville chrétienne de Syrie, Maaloula et il a créé pour l'occasion, une association pour venir en aide aux Chrétiens de cette ville afin de reconstruire notamment son église. Or le lien entre cette association SOS Maaloula et l'association SOS Chrétiens d'Orient semble très très étroit. D'ailleurs, lors, d'une soirée de soutien à ces Chrétiens d'Orient organisée le 6 octobre 2014 à Ploemeur (Morbihan) Benjamin Blanchard, le trésorier de l'association SOS Chrétiens d'Orient, a présenté le bilan des actions portées par l'association, et expliqué que grâce aux dons, des travaux de réparation, financés par l'association, avaient commencé (notamment) dans l'église de Maaloula (Syrie). Cette confusion entre les deux associations est apparue très récemment dans le journal municipal de Béziers du 1er février 2017 lu titre évocateur « Ressuscitons la vigne du Christ » afin de « relancer la culture du vin à Maaloula ». En effet, il est dit dans ce journal que « la ville de Béziers a donc décidé d'apporter son aide sur place avec la collaboration de SOS Chrétiens d'Orient et de SOS Maaloula » (Cela dit, en termes d'aide concrète, il s'agit surtout d'un appel à dons publics car les dépenses de Ménard s'arrêtent souvent à la propagande...). Cette confusion entre les deux associations est volontaire. Une des raisons repose sûrement dans le « pedigree » des fondateurs de l'association SOS Chrétiens d'Orient comme dans ses soutiens. En effet, l'association a été fondée par Charles de Meyer, assistant du député d'extrême droite, Jacques Bompard et maire d'Orange (ex FN et maintenant dirigeant de la Ligue du Sud). Et ce fondateur défile avec les extrémistes catholiques de Civitas. Il est également ancien membre du Printemps français (mouvement anti-mariage pour tous). Benjamin Blanchard, le trésorier, est lui un ancien collaborateur de l'euro-députée Marie-Christine Arnautu (FN). Quant à Olivier Demeocq, le secrétaire de l'association, il a lui organisé un concert du groupe identitaire RAC In Memoriam. En fait, l'association SOS chrétiens d'Orient est connue pour sa levée de fonds confessionnels mais revendique aussi l'envoi de plus de 400 volontaires pour des « voyages touristiques » en Syrie, en Irak, au Liban et en Jordanie. Parmi les « volontaires » dans ces « voyages » on retrouve plusieurs personnages au profil sulfureux. En voici trois : Maxime Gaucher, qui lui est parti en Irak est un ancien candidat FN aux cantonales de 2009, condamné en 2013 pour l'agression d'une journaliste et du chef de la BAC de Lyon lors d'une Manif pour tous. il est depuis cinq ou six ans un des meneurs des Identitaires lyonnais. François-Xavier Gicquel, un ancien militant de l'Œuvre Française et des Jeunesses nationalistes, (groupuscule dissous après la mort de Clément Méric). Il a dû rendre sa carte du Front national suite à des photos le montrant en train de faire le salut nazi. Violent, il a frappé une des militantes des Femen venue lors d'une manif des cathos intégristes de Civitas en novembre 2012. Damien Rieu, de son vrai nom Damien Lefèvre, est lui, membre du Bloc Identitaire et porte-parole de Génération Identitaire, il est de tous les coups médiatiques comme les opérations de « sécurisation » dans le métro lyonnais, l'occupation du toit du siège du PS en marge d'une Manif pour Tous » ou l'occupation du chantier de la mosquée de Poitiers pour

lequel il sera mis en examen. Il a également été nommé un temps directeur adjoint à la communication de Julien Sanchez, maire Front National de Beaucaire. On comprend mieux pourquoi cette association est tout d'abord apparue dans différents milieux de la « fachosphère ». Enfin, on peut signaler aussi, que cette association, se « spécialise » dans les bonnes relations avec le président syrien, Bachar Al-Assad. Par exemple, c'est elle qui a favorisé la rencontre entre le député chrétien-démocrate Jean-Frédéric Poisson et le président-dictateur de la Syrie.

**Février** Le tribunal administratif annule encore deux décisions illégales du maire à l'encontre de l'Association biterroise contre le racisme (ABCR). Après avoir essuyé trois échecs successifs en référé, le maire de Béziers disait attendre avec une grande impatience les jugements "sur le fond". Le voilà satisfait, le tribunal administratif de Montpellier a tranché : « en refusant à l'ABCR le prêt d'une salle de réunion, le maire de Béziers s'est placé dans l'illégalité ». Le tribunal a en outre confirmée la position de l'association qui réfutait l'argument selon lequel elle aurait un caractère politique et, « organiserait le chaos migratoire" ! L'association biterroise contre le racisme peut donc se réunir, comme toute autre association, à la maison de la vie associative (MVA) sauf qu'elle a été évincée par le maire de Béziers à la fin de l'année.... Un autre jugement doit intervenir bientôt.

**28 février** Le rapport sur le bilan social sur les employés de la mairie a été enfin abordé lors du conseil municipal. Cela dit, en terme de transparence, on peut faire mieux car dans ce rapport ne figure aucun dossier concernant les employés qui sont partis sans rien demander ou ceux qui ont été réglés à l'amiable. Cela dit, on découvre quand même des informations sur certaines « pratiques » de la gestion du maire. Par exemple une somme de 40 000€ a été versée à un agent contractuel à titre d'indemnisation pour son licenciement et comme par hasard, il s'est engagé « à renoncer à toutes contestations relatives à l'exécution ou à la rupture du contrat de travail ayant existé entre les parties ». En fait, cet agent, trilingue avec un indice de catégorie B et qui travaillait au Palais des congrès, s'est vu proposer une première fois, la direction de la maison de la batellerie, avant de la donner à quelqu'un d'autre. Du coup, on lui a proposé d'être à l'accueil et il a refusé. Alors, à son retour d'un arrêt maladie, il s'est retrouvé à la boutique de la Ville. Tout cela avant de négocier son départ. Un cas un peu similaire s'est passé au début du mandat de Robert Ménard lorsque la direction des systèmes d'information s'étant transformée en service, le poste de direction a disparu. Du coup, il y a eu rupture de contrat avec la personne qui occupait ce poste et là aussi, le départ a été négocié. Dans ce rapport, on sait aussi, qu'au moins deux membres de la direction des ressources humaines, se sont retrouvés mutés d'office. L'un au CCAS, ce qui n'était pas possible puisque ce n'est pas la même entité que la mairie et il a fallu donc le réintégrer à la mairie, l'autre au comité d'entreprise, alors qu'il avait un Bac + 5 en droit administratif. Les deux sont partis et ont retrouvé du travail dans d'autres administrations territoriales. Il y a encore dans ce rapport, l'histoire de ce cadre A, qui a vu la baisse de son régime indemnitaire et qui affirme subir de grosse pression de la part de son élue de référence ou encore, cet autre fonctionnaire, qui, dans son arrêté de recrutement, devait toucher une prime alors que cela n'était pas le cas. Après avoir vu un responsable du personnel, il a reçu un nouvel arrêté qui annule tout bonnement le précédent. Le tribunal administratif a été saisi et résultat, l'agent a été remboursé de sa prime depuis le début de son contrat initial. Mais d'autres cas ont été plus douloureux, comme celui de cette webmaster stagiaire qui n'avait pas compris que la mise en forme des communiqués de la mairie avait radicalement changé, et qui s'est retrouvée dans le collimateur de l'ancien directeur de cabinet du maire (le très indemnitaire-André-Yves Beck). Pour finir, notons que de nombreux contrats de contractuels n'ont pas été renouvelés, comme pour ces femmes de ménage, qui ont été remplacées par des

contrats aidés de l'État. Pour conclure, depuis le début du mandat de Robert Ménard, il y a une trentaine de dossiers d'agents municipaux qui sont allés au contentieux. Et en additionnant les frais sur ces dossiers depuis le début on arrive à 45 475,78 €. Une belle somme à l'heure où le mot d'ordre à la mairie est de faire des économies.

**28 février** Lors de sa campagne électorale pour prendre la mairie en 2014, Ménard avait envisagé l'installation d'un « établissement scolaire nouveau, différent » ou les « les valeurs qui y sont enseignées sont simples mais essentielles : travail, discipline, respect... » Et bien lors du Conseil Municipal du 28 février, la ville a validé le projet de l'installation d'une telle école hors contrat, dans des préfabriqués près de Saint-Jean d'Aureilhan à Béziers. Et le maire n'a pas lésiné pour en faire plusieurs pages de pub via son journal.. Au départ, tout le monde pensait qu'il s'agissait d'une école « Espérance banlieues » vitrine d'un réseau traditionaliste et ultra-libéral regroupée dans la « Fondation pour l'École » , qui entend en finir avec le service public d'éducation au nom de la foi et/ou du libéralisme le plus radical... Comme pour les Chrétiens d'Orient, cette fondation est très liée à la droite de la droite et à le soutien de différents blogs et sites de la « fashosphère » allant des intégristes catholiques liés à Monseigneur Lefèvre, excommunié par la pape pour sa radicalité) en passant par Anne Coffinier ancienne égérie des manifestations contre le mariage homosexuel, sans parler de Xavier Lemoine vice-président du Parti chrétien-démocrate fondé par Christine Boutin, et maire anti-avortement de Montfermeil (93). Cela dit, quelques jours après ce vote du Conseil municipal, on apprenait par un communiqué du président de la Fondation Espérance banlieues qu'il n'y avait pas de projet d'école à Béziers « Il peut y avoir des écoles qui revendiquent une inspiration de notre modèle, c'est leur droit. Mais cela ne fait pas d'elles des écoles du réseau Espérance banlieues ». Là, on est en droit de se demander s'il ne s'agissait pas d'une manière d'éviter les trop grandes critiques envers cette fondation catholique intégriste. Cela dit dans le Journal de Béziers (journal de propagande du maire) du 15 mars, et sur plusieurs pages, de pub, on apprenait que cette école dirigée par une association qui s'appelle « La tour de l'espérance », (c'est déjà tout un programme) avait exactement les mêmes projets « pédagogiques » d'Espérance Banlieues. C'est à dire que les élèves doivent assister au lever de drapeau, entonner la Marseillaise, porter l'uniforme et que la non mixité était assurée dans les groupes de travail. Plus curieux, c'est d'apprendre que l'association en question a été créée seulement en janvier dernier par un viticulteur local, Pascal Marié, qui faisait partie des intervenants des " Rendez-vous de Béziers « , série de conférence organisée en mai 2016 par Robert Ménard pour rassembler la droite dure et l'extrême droite. A Béziers, on sait remercier les « amis » même avec des associations qui ont moins de deux mois existence. D'ailleurs, au cours de ce conseil municipal, Alberte Frey, l'adjointe à l'éducation a précisé afin d'éviter de répondre sur le financement de cette école privée hors contrat, ce qui est interdit par la loi, « qu'il s'agit de donner seulement notre accord pour le dépôt d'un permis de construire de modules préfabriqués sur le site ». Or l'élu communiste, Aimé Coucquet, s'est demandé si la ville louait maintenant des préfabriqués car « lors de la dernière réunion de la Commission de la commande publique, ses membres ont examiné, comme par hasard, un marché visant à s'équiper de préfabriqués destinés à Saint-Jean d'Aureilhan, pour la somme de 33 328 € (HT). » De quoi susciter de légitimes questions sur l'aide financière accordée à cette école hors contrat. Reste désormais aux élus à découvrir la version finale de la convention passée entre la Ville et cette association. Heureusement pour l'instant, il n'y aurait que 5 à 6 familles qui seraient intéressées par cette école qui devrait ouvrir en septembre prochain.

**4 mars** Poursuivant dans sa série « regroupement des identitaires » Robert Ménard accueille un colloque au Palais des congrès dont le titre annonce la couleur : "Désislamiser l'Europe ! Comprendre, agir". C'est-à-dire que, pour ces adeptes du « Grand remplacement », nous ne sommes plus dans l'invasion mais pour eux, le processus serait bien avancé. Le colloque était organisé par le Collectif Saint-Michel Archange et son président Philippe Chansay Wilmotte, (avocat au barreau de Bruxelles), expliqua ses objectifs : « une nouvelle génération de "chevaliers du Christ" doit se lever, adéquatement armée et solidement armurée...Un ennemi clairement ciblé et une croisade ouvertement revendiquée». Parmi les autres intervenants il y avait, entre autres, Alain de Peretti (Vigilance Halal), Alain Wagner de l'Union de défense des citoyens et contribuables (UDCC) et président de l'International Civil Liberties Alliance (ICLA) qui définit l'islamisation comme « l'arrivée progressive des règles de la charia dans la société », dont le but serait de « détruire nos démocraties, nos libertés ». Karim Ouchikh (président du SIEL) et bien sûr la tête pensante de l'extrême droite, Jean-Yves Le Gallou (Fondation Polémia) ancien du FN et du Club de l'Horloge qui n'hésite pas à affirmer sérieusement que « Les programmes scolaires de l'école publique s'adaptent aux exigences musulmanes ». A noter qu'un rassemblement dénonçant ce colloque et regroupant 150 personnes a été organisé le même jour à l'appel du Parti communiste, de la CGT, de Solidaires, d'Ensemble 34, de la Jeunesse communiste de Béziers, et des associations Cultures solidaires, Esprit Libre et des citoyens.

**12 mars** Plus de 500 personnes se sont précipités pour assister à l'émission de Daniel Mermet « Là-bas si j'y suis » dans la salle de spectacle SortieOuest... Tous les représentants de l'opposition (sauf les syndicats) étaient invités à parler de « Résistance » Les associations (Clionautes, Caid-E, RCSB, Culture solidaire, esprit libre, l'ABCR), puis les journaux comme le Midi Libre, la Pieuvre, Envie à Béziers, mais aussi les partis politiques PCF, PS et Parti de gauche sont venus parler de leur engagement... A noter également la présence d'un ancien appelé de la guerre d'Algérie, un des deux millions de soldats qui eurent vingt ans dans les Aurès, qui est venu parler de son association la 4ACG, association d'anciens soldats qui reversent leurs soldes pour effectuer des travaux en Algérie... Un concert des Ogres de Barback termina cette journée.

**21 mars** Le journal local le Midi Libre illustre parfaitement la pratique de la municipalité en matière « d'économie » du personnel. Hasni Emtir faisait partie de ces vacataires dont le contrat n'a pas été reconduit. Ce père de famille a été employé comme médiateur saisonnier dans les bus. Ensuite, il a été rappelé pour un mois au service nettoyage, puis pour un remplacement de jardinier au Plateau des poètes. Il est alors intégré comme vacataire au service de l'équipement sportif. Trois contrats (deux fois deux ans, puis sur une année) s'enchaînent jusqu'au 30 septembre 2016. A partir de cette date-là, «Ils ont pris deux personnes stagiaires », explique Hasni Emtir. « J'ai demandé des explications et il m'a été répondu : c'est mon choix. ... Après 6 ans de travail, on m'a demandé, si j'avais une carte d'identité française. J'ai fait une photocopie de ma carte, je l'ai posé sur le bureau de mon interlocuteur et j'ai marqué à côté "Ça dépend avec qui"». (son arrière-grand-père, est mort pour la France des suites de ses blessures de guerre en 1914). Hasni Emtir est alors allé voir la Direction du recrutement à la caserne Saint- Jacques, et il a pris rendez- vous avec Michel Hérail, adjoint au maire, chargé du personnel. À la suite de cette entrevue, ce dernier lui a signifié par courrier : « La situation budgétaire de la Ville, d'une part, et la mission que m'a confiée Monsieur le maire de baisser impérativement la masse salariale, m'interdisent de donner une suite à la reconduction de votre contrat d'auxiliaire. Toutefois, la qualité de votre travail ainsi qu'il ressort de votre fiche d'évaluation du 20 août m'autorise à vous placer sur une liste d'attente dans l'emploi de gardien jardinier au service équipements

sportifs. » Pour Hasni Emtir, c'est « un problème de piston. Je ne suis pas le seul dans ce cas. On était six vacataires et ils ont tous arrêté. Ils recrutent des gens qui ne votent même pas à Béziers. Maintenant, il n'y a plus que deux ou trois gardiens pour tous les sites sportifs de la ville et ils doivent utiliser leur propre véhicule pour les fermer. Et la mairie dit : "Tant qu'il n'y a pas de dégradations, on reste comme ça" ». L'ancien employé municipal a pris contact avec un avocat car normalement avec plus de six ans d'ancienneté, son contrat aurait dû être transformé en CDI. Aujourd'hui il affirme « Je ne lâche pas l'affaire. »

**En mars** dans un tract distribué par le syndicat CGT des employés territoriaux de la mairie de Béziers, on peut lire que sous couvert de prime au mérite, l'ensemble des agents vont voir leur carrière avancer plus lentement. Et que cela se traduira « par des pertes financières pour les agents déjà pénalisés par le blocage du point d'indice ». Le tract précise que « le flou dans lequel se met en place cette notion de mérite (outils d'évaluation du mérite très subjectifs) n'a d'autres conséquences que de favoriser le clientélisme »... Et d'ajouter « C'est d'ailleurs parce qu'ils doivent être particulièrement méritants (notamment par leur vote) que certains syndicalistes voient leur carrière s'accélérer ? »

**3 avril** La Cour administrative d'appel de Marseille a annulé la décision du maire de Béziers, d'installer une crèche à l'hôtel de ville à Noël en 2014. Dans ses attendus, la Cour a indiqué que le Conseil d'Etat qui avait rappelé récemment les principes de neutralité de la loi sur la laïcité de 1905, et que « dans les bâtiments publics, sièges d'une collectivité publique ou d'un service public, une crèche de Noël ne peut pas être installée, sauf si des circonstances particulières montrent que cette installation présente un caractère culturel, artistique ou festif ». Cette décision n'a pas évidemment plu à Robert Ménard qui a décidé de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'état et de déclarer, comme Marine Le Pen qui refuse de se plier à la justice : « Quoi qu'il en soit, je vous le promets, il y aura une crèche dans la mairie de Béziers en 2017." Bien entendu, la LDH (régulièrement dénoncée dans le journal de Béziers) se félicite de l'arrêt rendu et tire l'évident constat qu'il n'y a pas, à Béziers, une tradition d'installation de crèche de la nativité au sein de la mairie, contrairement à ce que souhaiterait nous faire croire Robert Ménard. Ce jugement est un espoir pour tous les opposants des villes dirigées par l'extrême droite.

**4 avril** Toujours au cours de ce conseil municipal l'opposant de droite Pascal Resplandy a dénoncé l'absence d'une provision de plus de 5,2 millions d'euros sur l'exercice 2017 dans l'opération d'aménagement de la ZAC du quai Port-Neuf qui doit se terminer le 31 décembre 2017. Cette non provision dans le bilan n'est pas illégale mais elle représente un risque financier que toute municipalité devrait faire apparaître sur les comptes pour éviter aux finances publiques de plonger dans le rouge. Or le bilan n'est pas terrible et la ville devra sûrement verser cette somme, début 2018 (peut-être moins si les négociations le permettent) On voit, là, toute la « pratique » de Robert Ménard pour présenter aux Biterrois un bon bilan !

**7 avril** Le Front national a présenté ses candidats aux législatives lors d'une conférence de presse à Montpellier. Huit candidats sur neuf sont en lice dans le département de l'Hérault. Parmi eux, il y a Gérard Prato, le secrétaire départemental et candidat sur la 8e circonscription de Frontignan et Gilles Ardinat, professeur d'histoire-géographie issu de Debout la France et très proche de la Manif pour Tous. Pour le 9ème candidat, la circonscription de Béziers, le FN a laissé entendre qu'il s'agissait d'un candidat sans étiquette Robert Gély mais ce dernier a démenti fermement l'être. Quelques heures après Pour l'instant, on ne sait toujours pas si Emmanuelle Duverger l'épouse du maire de Béziers sera la candidate.

**13 avril** Et voilà que les policiers chargés de l'enquête concernant les soupçons d'emplois fictifs du FN au Parlement européen, s'intéressent aussi à Laurent Salles, assistant parlementaire du député européen Louis Aliot, vice-président du FN, conseiller régional de l'Occitanie et conseiller municipal de Perpignan. En effet, les policiers n'ont pas trouvé beaucoup de lien entre le député européen et celui qui était censé être son attaché parlementaire, entre juillet 2014 à février 2015. Pourtant l'intéressé touchait du parlement européen, 2 000 euros de salaire par mois pour remplir cette tâche.

**25 avril** Le maire de Béziers, a été condamné (on va dire enfin) pour provocation à la haine et à la discrimination à 2 000 euros d'amende pour avoir déclaré qu'il y avait trop d'enfants musulmans dans les écoles de sa ville. De plus, le tribunal correctionnel a également accordé entre un euro symbolique et 1 000 euros de dommages et intérêts et 1 000 euros de frais de justice aux sept associations antiracistes parties civiles. Le procureur avait requis 1 800 euros d'amende contre l'édile, considérant que ce dernier avait « montré du doigt des gosses » en les décrivant comme un poids pour la communauté nationale. « Il les réduit à leur religion, peu importe qu'ils aient la nationalité française ou ne pratiquent pas cette religion », a-t-il dénoncé. Interrogé par l'AFP à l'issue du jugement, M. Ménard a indiqué qu'il allait faire appel de cette décision car pour lui « Je n'ai fait que dire tout haut ce que de très nombreux élus constatent au quotidien et n'osent jamais dire. » (Comme Jean-Marie Le Pen) En revanche, Samuel Thomas, de la Maison des Potes, partie civile, regrette que « la justice n'ait pas prononcé une peine d'inéligibilité ou de privation des droits civiques à son encontre.

**7 mai** Deuxième tour des présidentielles. Si Emmanuel Macron est arrivé, assez largement en tête dans le département de l'Hérault avec 59,22 % des voix contre 40,78% à Marine Le Pen, force est de constater que le FN s'enracine dans le département. En effet, en dehors de Montpellier où le FN peine à dépasser les 22 % et de plusieurs villages dans les régions montagneuses du nord du département, le FN est en tête dans douze des quatorze villes du bassin de Thau et sur tout le littoral en passant par les environs de Béziers. La banalisation de ce mouvement extrémiste dans ce département devient largement (et malheureusement) une réalité.

Enfin, une des plus grandes joies de ces élections est le résultat de Béziers où Macron avec en tête avec 15570 voix (52,69%) devant Marine Le Pen (13979 voix et 47,31%). Comme quoi Robert Ménard peut être battu aux prochaines élections municipales. Ceci étant dit, Marine Le Pen a encore progressé de 3205 suffrages entre les 2 tours dans cette ville.

**10 mai.** Trois jours seulement après les élections présidentielles, Emmanuelle Ménard, l'épouse de Robert, a mis fin au suspens sur le nom du représentant de l'extrême droite à Béziers, en annonçant qu'elle était la candidate aux législatives dans la 6e circonscription de l'Hérault, soutenue par le Front national, le Mouvement pour la France (MPF) et le Centre national des indépendants et paysans (CNIP)". Directrice de la publication du site internet Boulevard Voltaire, classé très à droite-droite, Mme Ménard, fervente catholique issue de la bourgeoisie lilloise, disait, il n'y a pas encore si longtemps, ne pas se voir entrer sur la scène politique. Une des explications de cette désignation tardive résiderait dans les tensions entre le premier magistrat biterrois et Marine Le Pen.

**11 mai** Le feuilleton juridique concernant le fichage ADN des chiens circulant dans le périmètre du centre-ville vient de connaître un nouvel épisode. En effet, le juge du tribunal administratif de Montpellier vient de rejeter le référé présenté par le préfet de

l'Hérault qui avait jugé l'arrêté du maire en dehors des pouvoirs de la police et que les mesures étaient disproportionnées au regard des objectifs poursuivis. Cela dit, entre temps (ce qui devient une manie chez Ménard) la mairie avait revu sa copie et publié un nouvel arrêté, modifiant le fonctionnement de la collecte des données mais aussi de certaines sanctions. La préfecture n'en a pas moins déposé un nouveau recours.

**Ces 9èmes chroniques démontrent une fois de plus que l'extrême-droite au pouvoir met en œuvre des politiques antisociales et réactionnaires dans un état d'esprit dictatorial.**

**Mais l'ascension électorale du Fn fait également monter en puissance les groupuscules violents gravitant autour du parti frontiste. Depuis plusieurs mois, ils multiplient les parades publiques et les expéditions punitives contre les militant-es antifascistes.**

**Et pour couronner le tout, des néonazis organisent le week-end des 10 et 11 juin un tournoi clandestin de combat libre et un concert de Rock Against Communism (RAC), probablement en Haute-Savoie, en collaboration avec deux structures russes d'extrême droite. Ce sont des dizaines de crânes rasés admirateurs d'Hitler qui vont ainsi se retrouver, ivres de sang et de violence, pour faire la « fête » dans un petit village qui n'aura rien demandé...**

**<http://lahorde.samizdat.net/2017/06/06/alerte-antifa-en-haute-savoie-tournoi-de-mma-et-concert-neonazis-le-10-juin/>**

**Dans ce contexte, et à l'issue d'un processus électoral qui risque d'aggraver encore la situation des salarié-es, des précaires et des chomeur-seuses, la responsabilité et l'action syndicales sont immenses.**

**Réunion unitaire le 27 juin, rejoignons-nous pour agir ensemble.**

***visa-isa.org***

